



CLUB DE VOILE - CVCK - VITROLLES

cvck.vitrolles@laposte.net
www.club-voile-cvck-vitrolles.fr

Les Cadestaux " B.P.10170 13745 VITROLLES Cedex (04 42 75 06 35)

Feuille d'adhésion ANNÉE 2019

	Nom	Prénom	Date de Naissance	Type de Licence (*)
Adhérent				
Conjoint				
1e Enfant				
2e Enfant				
3e Enfant				
4e Enfant				

(*) Merci d'indiquer le type de licence souhaitée : **Séni**or - **J**unior - **P**asseport voile

ADRESSE : _____

VILLE : _____ CODE POSTAL : _____

Support principal : _____ Propriétaire du bateau : _____

E-mail adhérent : _____ Téléphone : _____

E-mail conjoint : _____ Téléphone : _____

COTISATIONS / LICENCES		Nombre	Prix Unitaire	TOTAL
CHEF DE FAMILLE ⁽¹⁾⁽³⁾ Licence Obligatoire NON Comprise			120 €	
INDIVIDUELLE SENIOR ⁽³⁾ Licence Obligatoire NON Comprise			90 €	
INDIVIDUELLE JUNIOR ⁽²⁾⁽³⁾ Licence Obligatoire NON Comprise			60 €	
PLANCHE A VOILE ⁽⁴⁾ Licence Conseillée (NON comprise)			80 €	
LICENCE FFV SENIOR	<i>Licence obligatoire pour naviguer Prévoir certificat médical</i>		57 €	
LICENCE FFV JUNIOR ⁽²⁾			28,5 €	
LICENCE FFV Passeport Voile ⁽⁵⁾			11 €	
ÉCOLE DE SPORT (adhésion obligatoire en sus)			350 €	
DROIT D 'ENTRÉE ⁽⁶⁾			60 €	
BOX MATÉRIEL - Box n°			120 €	
Majorisation des cotisations pour un renouvellement après le 30 avril			10 €	
<i>Règlement par chèque à l'ordre de "Club de voile de Vitrolles"</i>			TOTAL à régler :	

(1) Couvre les membres d'un même foyer.

(2) moins de 18 ans au 1er Janvier de l'année.

(3) Une licence minimum est obligatoire

(4) La cotisation Planche à Voile ne donne pas droit à l'utilisation du matériel du club .

(5) navigation loisir uniquement

(6) Pour les nouveaux adhérents non domiciliés ou salariés à VITROLLES (et seulement la première année) .

Chaque adhérent ou membre de la famille:

- s'engage à respecter les statuts et le **REGLEMENT INTERIEUR du club.** (Règlement affiché au club)
- a pris connaissance des risques liés à la pratique de la voile et des activités nautiques.
- autorise la publication de mon image et de celle de ses ayant-droits. (rétractation par courrier AR)
- reconnaît avoir été informé des possibilités d'extention de garantie de la FFV.

Date et signatures:

Montant Chèque :	cadre réservé au club	Fiche Saisie :
Mode de règlement :	N° Chèque	Licences passées :